



Information réglementée

EXCLUSIVE NETWORKS

Bilan semestriel du contrat de liquidité de la société Exclusive Networks SA

Paris, le 10 janvier 2022

Exclusive Networks (Euronext Paris : FR0014005DA7), un spécialiste mondial des technologies innovantes en matière de cybersécurité, a confié le 6 décembre 2021 à Kepler Cheuvreux la mise en œuvre d'un contrat de liquidité portant sur l'animation de ses propres actions admises aux négociations sur Euronext Paris.

Au titre de ce contrat à la date du 31 décembre 2021, les ressources suivantes figuraient au compte de liquidité dédié :

- 5 391 titres
- 400 579,60 € en espèces

Il est rappelé que lors de la mise en place du contrat, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité dédié :

- 0 titre
- 500 000,00 euros

Sur la période allant du 6 décembre 2021 au 31 décembre 2021, ont été exécutées 214 transactions à l'achat et 83 transactions à la vente.

Sur cette même période, les volumes échangés ont représenté :

- 9 613 titres pour 179 252.54 € à l'achat
- 4 222 titres pour 79 832.14 € à la vente

La mise en œuvre du présent bilan est réalisée conformément à la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021 renouvelant l'instauration des contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise.

oOo

CONTACTS EXCLUSIVE NETWORKS

Investisseurs & Analystes

Hacene BOUMENDJEL
Responsable des Relations Investisseurs
ir@exclusive-networks.com

Médias

Hadas HUGHES
VP, Global Marketing & Communication
Communications_Global@exclusive-networks.com

FTI Consulting

Emily Oliver / Christina Zinck
+44 (0)20 3727 1000
exclusivenetworks@fticonsulting.com